



Ville de Château-Arnoux-Saint-Auban

# La lettre du Maire n°11

<https://www.facebook.com/MairieChateauArnouxSaintAuban/>  
<http://www.château-arnoux-saint-auban.fr>



**Mai 2024**

Madame, Monsieur, chère Amie, cher Ami,

Dans notre commune plusieurs chantiers vont prochainement s'achever, pour offrir de nouveaux équipements essentiels pour la vie locale. Je souhaite faire le point avec vous sur ces différentes réalisations en cours et sur les futurs projets, concernant l'urbanisme et le logement.

**Le Pôle enfance jeunesse** de l'Espace Henri Wallon est quasiment terminé. Déjà les premiers occupants l'ont investi récemment. Le CCAS a pris possession de ses bureaux. Il sera suivi dans les prochains jours par le Centre social « La Marelle » et le SAEJ (Service Animation Enfance Jeunesse). Ce bel ensemble sera inauguré après les élections Européenne, courant juin.

**Le Gymnase Grabinski** a été complètement rénové. Les travaux se terminent, et bientôt les associations vont retrouver un ensemble flambant neuf et aux nouvelles normes environnementales, économes en énergie.

**La Maison de Santé** va bientôt pouvoir s'installer dans les locaux libérés par le CCAS aux Jardins de la Cité. Avec le nouveau médecin attendu, et d'autres professionnels de santé, cet équipement tant attendu sera opérationnel dès que l'ARS nous délivrera son « sésame » en principe d'ici la fin de l'année. Aujourd'hui tous les voyants sont au vert.

**Le Camping des Salettes** sera ouvert le 29 juin 2024. Ce moment que nous attendons depuis de très nombreuses années va se concrétiser, grâce à l'accord enfin trouvé entre EDF et le concessionnaire de cet équipement de camping, également gestionnaire de la résidence de vacances sur l'autre rive de la Durance.

Les travaux de rénovation sont en cours, pour une première tranche offrant 100 emplacements dédiés aux caravanes, camping-cars et toiles de tente, dans un écrin de verdure et agrémenté d'un lagon.

Après la labellisation des « **Chalet Prouvé-Jeanneret** » désormais classés Monuments Historiques depuis le 4 avril 2024, des travaux de restauration vont être entrepris sur le pavillon propriété de la commune. Il s'agira de garantir sa préservation et lui rendre son état d'origine.

Avec tous les défenseurs de notre patrimoine local, nous sommes fiers de pouvoir bientôt offrir aux visiteurs du monde entier la découverte d'un bâtiment emblématique de l'histoire de l'urbanisme, dans son environnement d'origine, la Cité de St Auban, elle-même labellisée Patrimoine du XXe siècle.

**La construction et la rénovation de logements** connaissent également un certain essor dans notre commune.

Depuis plus de 3 ans, nous avons entrepris la **rénovation des appartements communaux**. Certains de ces logements fermés pour des raisons d'insalubrité n'étaient plus remis en location depuis plusieurs années.

C'est un programme pluriannuel qui se continue sur 2024 qui a permis de rendre décent ces locations et de satisfaire les nombreuses demandes en attente.

**L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH RU) a récemment été lancée. Ce programme, déroulé sur 5 années, va permettre aux habitants volontaires de modifier, réparer et accroître le confort de leur habitation.

Ce projet vise la réhabilitation des logements anciens (immeubles et/ou maisons individuelles privés) dans des secteurs définis de la commune. Des subventions publiques importantes seront proposées aux propriétaires candidats sous conditions. Nous espérons que cette opération permettra, notamment, de redynamiser le centre ancien de Château Arnoux en ouvrant à la location des logements actuellement inhabités.

**La deuxième tranche de « La Chêneraie »** va débiter Rue des écoles, à Saint-Auban, sur l'emplacement de la friche du gymnase Paul Lapie, désaffecté depuis plus de 15 ans. 21 logements à haute performance énergétique vont y être édifiés. Une première réunion publique s'est tenue avec les riverains. Une prochaine va avoir lieu pour définir avec eux le sens de circulation pendant tout le chantier qui va prochainement débiter.

Sur Château Arnoux, **2 projets de constructions de logements neufs** sont à l'étude sur des terrains privés en relation avec les propriétaires porteurs de ces projets.

À Saint-Auban, un immeuble de 16 hébergements va être construit sur un terrain, derrière les Jardins de la Cité. 8 chambres seront dédiées à des personnes en situation de handicap et leur famille et 8 logements seront construits au 1er étage. Le chantier devrait débiter très prochainement.

Toujours à Saint-Auban, **un projet de logements** est à l'étude depuis un an, entre la société Habitations de Haute Provence (H2P) et la commune. Ce nouvel ensemble d'habitations comprendrait un collectif de 42 logements en location, et 6 villas en accession à la propriété.

L'étude de faisabilité doit déterminer si le terrain peut recevoir ces nouvelles constructions. Dès que les données issues de cette étude seront connues, éléments essentiels pour continuer ou arrêter ce projet, une réunion publique sera organisée.

C'est un projet important pour le quartier concerné. Certaines inquiétudes se manifestent dans le voisinage de son implantation. C'est pourquoi la population ne sera pas tenue à l'écart. Souvent, à l'annonce d'un projet de constructions nouvelles, se développent des réactions de riverains concernés. L'expérience montre qu'avec le temps chacun prend sa place et la cohabitation s'effectue tranquillement.

Il est important pour notre commune que tous ces projets voient le jour.

Cette offre supplémentaire de logements neufs ou rénovés va d'abord répondre aux besoins actuellement non satisfaits. Elle permettra à de nombreuses familles ou personnes seules de trouver une offre de logement adapté. Aujourd'hui beaucoup de personnes souhaiteraient venir sur notre commune mais nous n'avons pas les moyens de les accueillir par manque de logements.

Malgré le peu de terrains communaux disponibles, des constructions nouvelles vont voir le jour, donc densifier notre commune sans étalement urbain, et en étant dotés d'équipements structurants notamment la nouvelle station d'épuration est en capacité de les accueillir. Et bien sûr, cela contribuera au maintien de notre population, et l'arrivée de familles plus jeunes, propices au maintien de nos écoles. Déjà, le récent recensement a révélé une légère augmentation de notre population, qui pourra ainsi se poursuivre dans l'avenir.

L'histoire de notre commune, et spécialement celle de St Auban est riche de l'expérience d'intégration et de partage qui l'a marqué tout au long de son développement. Des personnes de dizaines de nationalités différentes se sont rencontrées, ont travaillé ensemble, et ont fondé des familles.

Après plusieurs générations, il importe de ne pas oublier ses origines, et accepter l'arrivée de nouveaux résidents, comme c'est le cas dans nos bourgs qui tous voient leur population croître, là où il y a du travail et des services publics. Pour la plupart d'entre nous, nous sommes issus de famille d'ouvriers, Nous avons tous une certaine culture du partage et de l'entraide. Nous mettrons tout en œuvre pour que ces valeurs soient préservées et que chacun trouve sa place pour l'intérêt de tous.

#### **Pour information :**

La Loi Climat et résilience d'août 2021 a posé l'objectif de Zéro Artificialisation Nette dit « ZAN » à l'horizon 2050. De 2021 à 2031, la consommation d'Espaces Naturels et Forestiers (ENAF) devra être réduite de 50 % par rapport à la consommation de la décennie précédente. Le Plan Local d'urbanisme en cours de révision tiendra compte de cette loi, et tous ces projets n'impactent pas les objectifs à atteindre pour la Commune.

Le Maire,  
Conseiller départemental,



René Villard